



Entrevues Citoyennes 2.0

1 PRIORITE 1 : L'EMPLOI

1.1 Quelles mesures à court et moyen terme proposez-vous pour réduire le chômage des jeunes ?

"chômage des jeunes" est une désignation inexacte qui regroupe deux réalités bien différentes.

Il y a d'un côté les jeunes diplômés, et sans expérience. De l'autre les jeunes sans diplôme.

- Pour les jeunes diplômés, le CVD est une mesure existante qui permet d'acquérir de l'expérience tout en étant salarié.
- Pour les jeunes sans diplôme, il faut vraiment les orienter (ou les ré-orienter) vers le secteur primaire et sa kyrielle de métiers. Le temps du BTP roi a vécu. L'aménagement du domaine public agricole en parcs agraires, mis à disposition des jeunes en mode coopératif, et le grand projet aquacole Tahiti Nui Jingmin créeront à moyen terme des milliers d'emplois pérennes.
- Pendant la période de transition, le CPIA et l'ICRA permettent de favoriser une forme d'apprentissage et de susciter la création de micro-entreprises, avec également le soutien de l'ADIE.

1.2 Question subsidiaire : Si vous devez en choisir une, quelle est votre 1ère priorité et pourquoi ?

- Il faut cesser de faire miroiter des "mesurettes" qui ne sont que des sparadraps sur une jambe de bois.
- La solution est dans la création d'emplois durables, dans le Tourisme, et le secteur primaire.

2 PRIORITE 2 : LA FORMATION

2.1 Quelles mesures proposez-vous pour réduire l'échec des jeunes dans leur scolarité ?

Les deux phénomènes principaux contre lesquels il faut lutter sont :

- Le décrochage scolaire.
- Le manque d'adéquation entre les besoins des entreprises ou de l'administration et les formations

Pour lutter contre le décrochage scolaire, nous proposons :

- Une politique d'orientation scolaire plus efficace, avec notamment plus de journées des métiers, et un suivi dynamique des jeunes qui décrochent, pour leur proposer des formations plus adaptées à leurs envies et leur potentiel.
- Un renforcement du "patriotisme civique" pour augmenter la motivation. La mise en place des uniformes va dans ce sens. L'adaptation des programmes pour y intégrer plus de reo ma'ohi, et plus d'histoire de notre Pays également.

Pour améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois, nous proposons :

- Pour le privé, de soutenir les initiatives du type "Fenua Executive", en les étendant aux PME
- Pour le public, de mettre en place un outil permettant de croiser les DUOG (document annuel d'organisation des services) avec la gestion de carrière, afin d'anticiper les renouvellements nécessaires et les nouveaux besoins ne pouvant être pourvus par voie de mobilité interne.

2.2 Question subsidiaire : Si vous devez en choisir une, quelle est votre 1ère priorité et pourquoi ?

Le nombre de jeunes en situation de décrochage scolaire est préoccupant, notamment chez les garçons. C'est donc là, s'il fallait choisir que se porterait la priorité à court terme.

3 PRIORITE 3 : LE TRANSPORT

3.1 L'organisation du transport collectif est un frein au développement économique et créé des inégalités sociales. Que prévoyez-vous pour y remédier ?

- Au plan général des transports, il convient d'améliorer le réseau routier actuel sur Tahiti, et notamment dans Papeete. Pour ce faire, un schéma directeur des transports terrestres, et un nouveau plan de circulation dans le grand Papeete doivent être établis.
- Pour ce qui concerne le transport collectif, il faut :

- Revoir les cahiers de charges des délégation de service public pour assurer la régularité, mais aussi le respect des usagers et des tarifs
- Mettre en place le TCSP (Transport en Commun en Site Propre), de type tramway (éventuellement aérien) de Atimaono à Mahina.
- Réduire la taille moyenne des bus, pour obtenir plus de rotations, et une meilleure capacité de pénétrations dans les quartiers.

3.2 Question subsidiaire : Comment comptez-vous régler les problématiques du transport en commun des établissements scolaires et universitaires, notamment les dessertes et la tarification ?

Par les mesures énoncées précédemment.

Plus spécifiquement, pour les étudiants, nous envisageons l'utilisation des nouvelles technologies, notamment des puces NFC (Near Field Communication) pour remplacer de manière efficace les titres de transport.

4 PRIORITE 4 : LE TOURISME

4.1 Le tourisme nous apparaît comme le seul secteur durable capable de redresser rapidement l'économie du pays. Quelles sont vos priorités en la matière ?

Nous ne pouvons qu'applaudir votre clairvoyance ! L'UPLD en a fait également sa priorité, et le secteur qui va tirer tous les autres dans son sillage, créant emplois et richesse durables.

600 000 touristes, c'est l'équivalent économique des transferts de l'Etat !

- Aujourd'hui, 120 Pays -dont la Chine et la Russie- qui offrent des potentiels énormes sont tenus de présenter un VISA avant d'entrer dans notre Pays. C'est un frein évident. Il nous faut obtenir de l'Etat la possibilité de délivrer les visa à l'arrivée.
- ATN revient enfin à l'équilibre grâce à la politique menée depuis 2 ans. Il faut continuer de rechercher la productivité et développer les lignes vers l'Asie. La baisse des billets d'avion sera entraînée mécaniquement par le nombre croissant de touristes. C'est un cercle vertueux.
- 3500 chambres, ce n'est pas assez pour accueillir 600 000 touristes. Il faut arriver à 10 000 chambres. Pour ce faire, plutôt que de la défiscalisation, le Pays proposera aux investisseurs une mise à disposition de foncier existant sous forme de bail à long terme.
- Avec 118 îles de rêve, il est évident qu'il faut développer notre tourisme nautique : pêche sportive, voile, croisière, plongée... Il faut bien sûr former nos jeunes mao'hi à tous ces métiers.

4.2 Question subsidiaire : Le tourisme est étroitement lié à l'environnement, quelles mesures proposerez-vous ?

Nous avons déjà, en deux ans accompli 3 choses essentielles :

- Instauration des dispositions réglementaires instaurant le principe du "Pollueur-Payeur"
- Intégration du "rahui" dans les PGA et PGEM
- Vote de la loi ouvrant une réelle concurrence dans le domaine des énergies renouvelables.

Il nous reste plusieurs choses à accomplir, collectivement :

- Mieux organiser la réduction des déchets produits en agissant sur les emballages des produits à l'entrée. Favoriser les "recharges" par exemple pour les lessives, mais aussi nombre de produits alimentaires. Moins d'emballages au départ, c'est moins de déchets à l'arrivée.
- Développer les transports en commun propres et fiables.
- Mieux organiser le traitement des déchets. Les CET ne peuvent être considérés comme la panacée. Il faut chercher à produire de l'énergie et des produits pour l'agriculture (compost, ...) pour rendre ce traitement moins onéreux pour la collectivité.

5 PRIORITE 5 : LE LOGEMENT

5.1 Le logement collectif social semble créer les mêmes effets négatifs que ceux constatés aujourd'hui en métropole. Comment comptez-vous résoudre ce problème ?

- La réponse à moyen et long terme est le rééquilibrage de l'activité économique vers nos archipels éloignés, pour que cesse la sur-concentration de population sur Tahiti, et sur le grand Papeete.
- Sur Tahiti même, il faut opérer une meilleure distribution de l'activité vers les districts. En développant
- Au global, il y a par exemple 5 fois plus de marquisiens, ou de Paumotu résidant à Tahiti que dans leurs archipels d'origine. Ils y possèdent quasiment tous une terre, et pour certains, une maison. Faute de travail dans leur île, ils viennent s'entasser sur Tahiti.

Le développement du Tourisme et secteur primaire sont donc de nature à résoudre ce problème.

- A court terme, il faut tout de même créer des logements. Nous disons qu'il faut cesser la création de "ghettos" déshumanisés, et inadaptés au mode de vie polynésien.

Nous privilégions la création de villages, ou de petits collectifs, avec possibilité d'y installer des espaces de vie, et agricoles, de type jardins partagés. Des bananiers, des Maïore, des manguiers et des citronniers dans un collectif, avec un fare ahima'a, et un fare potee, cela fait toute la différence !

5.2 Question subsidiaire : Le logement est de plus en plus difficile d'accès pour les jeunes (prix) et pour les étudiants (places). Que comptez-vous faire ?

- Le nombre de logements étudiants a augmenté de manière significative en 2012, et va continuer de croître en 2013. Le problème se pose surtout pour l'université.
- Il existe du Foncier disponible dans la zone d'Outumaoro, mais actuellement "squatté". Le concours de l'Etat a déjà été sollicité, puisque c'est son rôle, pour les évacuer, et permettre alors de programmer plus de logements étudiants dans cette zone.

- Il faut également étudier des mesures incitatives pour les propriétaires qui ont une chambre libre qu'ils ne louent pas aujourd'hui.